

**Fête de la Saint-Barthélemy**  
**24 août 2023**

Chers habitants de Saint-Barthélemy  
Monsieur le préfet  
Monsieur le député,  
Madame la sénatrice,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil Territorial de St Martin  
Mesdames, messieurs les élus de la collectivité de Saint-Barthélemy,  
Monseigneur, mon Père  
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités

C'est empreint de beaucoup de fierté et d'émotion que je célèbre une nouvelle fois avec vous la fête patronale en qualité de président du conseil territorial.

C'est un instant important pour la communauté que nous formons sur ce petit territoire insulaire assez méconnu finalement car trop souvent caricaturé.

C'est à dessein que j'aborde ce discours en employant le terme de communauté car plus que jamais notre territoire a besoin de retrouver les valeurs de solidarité et d'intérêt commun.

Bien des problèmes que nous rencontrons sur ce territoire peuvent être réglés par de simples actions communes, bien coordonnées et marquées par la résilience.

La solidarité et le sens de l'intérêt collectif, c'est assurer une transition énergétique réussie, c'est attirer des potentiels, c'est développer des modalités d'accueil intelligentes et modernes pour nos touristes, bref c'est se montrer raisonnables et prendre conscience des fragilités et des atouts de notre territoire.

Mettre en avant le territoire et la préservation de son environnement, c'est la priorité de mon action et de celle des élus qui m'accompagnent.

Tout comme moi, les membres du Conseil exécutif sont à la tâche avec une grande disponibilité, vous le savez. Mais au-delà du Président et de ses vice-Présidents que je tiens à saluer ici, Hélène BERNIER, Bettina COINTRE, Marie-Angèle AUBIN et Maxime DESOUCHES, qu'il me soit permis d'associer à cette reconnaissance les autres conseillers qui, à la tête des commissions, accomplissent aussi un travail remarquable, tout comme l'ensemble des conseillers territoriaux. Beaucoup de nos agents le disent : nous avons rarement vu une telle présence d'élus dans les locaux de la Collectivité.

J'ai aussi conscience du travail réalisé par nos deux parlementaires, tant à l'assemblée qu'au Sénat. Vous portez, chère Micheline, Cher Frantz la voix de notre territoire à Paris, ce n'est pas chose facile non plus. Nous en sommes tous conscients.

-----

Aujourd'hui, force est de constater que certains, avec une impatience parfois légitime, sont assez prompts à porter une appréciation plutôt négative sur l'action que nous menons depuis bientôt 18 mois.

Bien sûr, la critique est constructive et doit retenir toute notre attention. Mais il faut aussi savoir s'accorder le temps de réflexion qui va de pair avec ce jugement.

Un illustre inconnu a eu, au 18e siècle déjà, cette phrase restée célèbre : « La critique est aisée mais l'art est difficile ».

Je suis convaincu que si la construction est ce qui est le plus visible, le travail des élus ne se juge pas que par le prisme des bâtiments sortant de terre.

Ainsi, en moins de 18 mois, nous avons publié 786 arrêtés, voté plus de 2000 décisions en Conseil Exécutif et adopté 162 délibérations en Conseil Territorial.

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie a été voté par le Conseil Territorial en Décembre 2022 comme j'en avais pris l'engagement et est maintenant sur la table du Ministère pour une validation que nous espérons très prochainement. L'écriture des parties construction et habitation de notre code de l'urbanisme est en cours, les modifications nécessaires du code de l'environnement seront prochainement adoptées, conformément au retour d'expérience de l'Agence Territoriale de l'Environnement, le code de l'accès au travail des étrangers a été modifié, le Code des contributions sera modifié dans les prochaines semaines pour prendre en compte les difficultés rencontrées dans les régies et la liste pourrait encore être longue.

Nous avons aussi fait le choix assumé de différer certains projets importants de nos promesses de campagne afin de pouvoir déjà finaliser les nombreux travaux engagés lors de notre prise de fonction : caserne des pompiers, parking souterrain, centre culturel, aménagement de l'entrée de Gustavia pour n'en citer que quelques-uns.

Parallèlement, nous avons fait porter nos choix sur l'amélioration du cadre de vie, notamment en nous appuyant sur les référents de quartier ou sur le Conseil Territorial des jeunes qui sont des créations récentes au sein de la Collectivité conformément à nos engagements de campagne et qui sont des relais décisionnels importants.

Les principales mesures que je peux citer portent sur :

- l'amélioration de l'accessibilité avec la réalisation en cours de rampes d'accès pour les personnes handicapées à Gustavia.
- les travaux de la gare maritime avec la construction d'un abri pour la zone des départs trop longtemps repoussé.
- La sécurisation du point de captation d'eau de mer pour l'usine de dessalement.
- La réalisation de travaux à la plaine des jeux, notamment l'amélioration des conditions d'accueil à la piscine.
- La création d'une zone de stockage au port de commerce.
- L'aménagement des aires de stationnement sur l'île.
- La réhabilitation des aires de pique-nique et de jeux grâce notamment au travail réalisé en Conseil Territorial des jeunes.

Nous n'en oublions pas pour autant les projets que nous vous avons annoncés et les marchés pour la réalisation d'une nouvelle maison d'assistante maternelle et ceux de l'Institut Medico Educatif et de la Maison d'Accueil Spécialisé seront très prochainement lancés.

Dans le fonctionnement de notre institution comme dans les travaux, il s'est agi de fixer un cadre de l'action publique dans un certain nombre de domaines, et d'y apporter de la modernité.

Je rappelle aussi que la collectivité a cette année un excédent budgétaire record, résultat de choix politiques cohérents.

A titre d'exemple, nous avons fait le choix du placement financier sécurisé plutôt que de charger inutilement des lignes budgétaires de travaux que nous n'aurions pas le temps de réaliser. Ce placement offre une nouvelle perspective de recette pour notre Collectivité.

Nous avons également lancé une campagne de recouvrement des impayés de la CFAE. Cet effort important de la régie d'encaissement et de la Trésorerie a d'ores et déjà permis : de récupérer 700000€ d'impayés, d'avoir un taux de recouvrement bien meilleur sur la campagne de 2023 et de mettre à jour notre fichier des entreprises, même si ce travail reste encore colossal.

Ces résultats nous confortent dans la nécessité de continuer le travail de modernisation, là où certains n'hésitaient pas à crier à la folie dépensière de la nouvelle majorité.

### **Aujourd'hui, j'aimerais également mettre en avant les travaux sur l'adressage.**

Pourquoi ce projet revêt-il une telle importance ? Car au cœur de nos préoccupations se trouve la sécurité de chaque habitant, de chaque entreprise et de chaque visiteur de notre île. C'est une démarche qui consolide notre engagement inébranlable à protéger chaque membre de la communauté de Saint-Barthélemy. Et, dans cette optique, nous franchissons également une étape vers un Saint-Barthélemy plus moderne et plus accessible.

Notre méthode de travail, minutieuse et concertée, a été soigneusement identifiée pour garantir l'efficacité de ce projet. Traçage précis de nos voies puis localisation des différents points d'adresse. C'est une tâche immense mais cruciale. Et aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que plus de 75% de nos voies ont déjà une première proposition d'adresse et que grâce à la coopération avec vous, habitants de Saint-Barthélemy et vos référents de quartier tout au long de ces dernières semaines, nous serons en mesure de présenter ce projet d'adressage en Conseil Territorial avant la fin d'année pour un déploiement en suivant.

-----

Cher habitants de Saint-Barthélemy, cette fête patronale est aussi l'occasion de vous présenter les lignes directrices de la majorité en matière de développement économique et social.

La collectivité a fait le constat d'une saturation des marchés, des investissements immobiliers et plus généralement de l'ensemble des réseaux.

Il est donc nécessaire de déterminer un projet d'aménagement du territoire afin que chaque investissement, public ou privé puisse s'inscrire dans un ensemble cohérent. Ce travail est en cours au sein des services techniques de la Collectivité.

**Cette cohérence doit tenir compte de plusieurs paramètres économiques : la maîtrise de l'énergie, la maîtrise des flux de population et la mobilité des personnes.**

Concernant les questions de transition énergétique, la collectivité va soutenir et promouvoir les actions de maîtrise de l'énergie dans la cadre du plan 2023-2025 conformément au travail réalisé ces derniers mois par nos agents.

La collectivité s'est résolument engagée dans cette voie en prenant certaines mesures sans attendre.

Un arrêté territorial est ainsi venu limiter la puissance électrique des constructions à 9kva qui permet d'alimenter un logement jusqu'à 900 watts.

D'autres suivront prochainement sur le chauffage des piscines ou l'éclairage des commerces la nuit après fermeture.

Nous travaillons avec les services d'EDF pour garantir la sécurité de l'approvisionnement électrique de l'île face à une consommation toujours plus forte mais la responsabilité de chacun est indispensable.

Nous continuons en parallèle de rappeler que des travaux doivent être réalisés sur le site de Public, afin de garantir la capacité de production adaptée au besoin tout en assurant une sécurité humaine et environnementale. Le récent incendie à la centrale est venu confirmer notre grande dépendance, notre fragilité et l'urgence d'action que nous ne cesserons de rappeler.

Evidemment, les solutions alternatives doivent également être favorisées en fixant des objectifs de développement des énergies renouvelables et intermittentes.

Dès le mois de septembre, nous accélérerons le processus de déploiement du photovoltaïque à Saint-Barthélemy avec l'élaboration d'un cadastre solaire permettant de disposer du potentiel photovoltaïque bâtiment par bâtiment sur l'ensemble de l'île

Les actions de soutien à l'installation de dispositifs individuels seront aussi renforcées afin d'être plus incitatives.

La sobriété énergétique est un enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire soyons conscients de cela.

-----

La maîtrise des flux de population est également au cœur de nos préoccupations.

Les résultats non consolidés du recensement de janvier 2023 laissent présager une population d'environ 11 500 habitants (contre 10 585 au 1er janvier 2020).

Des mesures pour contrôler les arrivées sur le territoire existaient dans le passé. La collectivité a fait des propositions au gouvernement dans le cadre du Comité Interministériel des outre-mer qui s'est tenu le 18 juillet dernier. Ces adaptations normatives prennent tout leur sens durant cette phase de transition énergétique dans laquelle Saint-Barthélemy s'est résolument engagée.

L'aménagement cohérent du territoire passe aussi par une nouvelle politique des mobilités. Nous avons eu, ces dernières années, une explosion du nombre de véhicules sur l'île. De 8 000, nous sommes passés à 17 000 ! La circulation est donc devenue un sujet capital, dont la Collectivité s'est saisie.

De nombreuses mesures qui vont permettre d'améliorer les flux de circulation et la sécurité du réseau routier ont d'ores et déjà été soumises au vote des élus.

Elles démontrent notre volonté de porter ces réformes qui ne sont pas toujours populaires, mais qui sont indéniablement nécessaires. On retiendra notamment :

- L'établissement d'un règlement sur les transports de personnes et de marchandises à Saint-Barthélemy qui va nous permettre de créer notre premier registre de transport et de nous assurer que les personnes déclarées comme "transporteur" aient suivi les formations adéquates ;
- l'instauration d'une réglementation sur le parc locatif afin d'avoir une vue d'ensemble sur ce secteur d'activité, un cahier des charges plus contraignant s'imposant aux loueurs de véhicules,
- la création d'un registre taxi qui répertorie tous les taxis de l'île, avec leurs coordonnées GPS pour donner aux clients une estimation de l'heure d'arrivée ainsi que du prix de la course.
- Enfin la mise en place d'une vraie fourrière pour rendre les mesures de régulation effectives. Celle-ci sera ouverte avant la fin de l'année et sera un atout indispensable sur le travail de respect des réglementations en matière de sécurisation des transports. Notre message n'est pas encore assez entendu et respecté, mais nous garderons le cap jusqu'à l'amélioration des comportements.

Saint-Barthélemy est un territoire très attractif où affluent toujours plus d'investisseurs et de personnes.

Cette politique d'attractivité doit être compensée par des mesures plus rigoureuses s'agissant de l'accès au territoire qui n'est pas extensible.

Le recours à la main d'œuvre étrangère doit être mieux encadré, de même que l'apport de saisonniers chaque année.

Depuis plusieurs années, il peut être observé que tout le monde n'a pas pu s'adapter au rythme de l'activité économique, notamment post Irma.

A cela s'ajoute la période du Covid qui a clairement remis en cause les équilibres sociaux un peu partout sur le territoire de la République.

Notre île n'est pas épargnée. Nous ne vivons pas dans une bulle, il faut arrêter avec cette image d'Epinal.

Nous avons une responsabilité commune, celle de prendre en compte ces situations de détresse avec lucidité et rationalité.

Les services sociaux de la collectivité font un travail considérable pour diagnostiquer, identifier et traiter au cas par cas, ces situations.

Nous sommes également en lien avec les services de l'Etat et les principaux distributeurs pour qu'un bouclier qualité/prix puisse être mis en place à Saint-Barthélemy.

L'objectif visé est de garantir un rapport qualité/prix pour une liste de produits de grande consommation.

La Collectivité fait de la question du pouvoir d'achat un sujet prioritaire à l'instar de tous les Territoires d'Outre Mer.

En parallèle, il appartient à chaque membre de la communauté, propriétaires, chefs d'entreprise, responsables d'association de soutenir l'action des services sociaux, en ne fermant pas les yeux pour ne penser qu'à ses propres intérêts.

Car bien évidemment, le corollaire de ces déséquilibres, c'est la recrudescence de l'insécurité sur l'île.

Vous avez, Monsieur le Préfet, rappelé plusieurs fois ce constat que nous partageons : les déséquilibres sociaux ont provoqué une recrudescence de la délinquance.

Les chiffres de 2022 ne sont pas bons, le trafic de drogue continue d'attirer des personnes, consommateurs ou dealers, qui donnent une mauvaise image à notre île.

Mais aujourd'hui nous pouvons affirmer que le travail de collaboration avec les services de la Préfecture commence à porter ses fruits.

Des instances de coordination comme le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (le CLSPD) créé cette année, sont chargées de la stratégie territoriale à mettre en place, notamment pour lutter contre le trafic de drogue.

Le CLSPD réunit tous les acteurs qui ont un rôle en matière de prévention et de sécurité, cela inclut les associations, les forces de l'ordre, les élus et le Procureur de la République.

De nombreuses opérations sont également menées par les forces de l'ordre sous l'impulsion du préfet. Je les remercie pour tout le travail réalisé ces derniers mois. Il devra continuer et s'amplifier autant que nécessaire.

J'ai pu rencontrer, fin avril à Paris, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. Il a tenu ses engagements pour faire que Saint-Barthélemy reste une destination privilégiée dans la Caraïbe en matière de sécurité.

L'île sera donc prochainement renforcée pour mener le combat contre les trafics de drogue.

Un chien de détection, des gendarmes spécialisés en matière de contrôles des transports aériens ou encore des outils qui permettent de scanner les passeports au passage de la frontière sont les principales mesures retenues.

J'ai également saisi plusieurs fois le procureur de la République à ce sujet.

Je souhaite en effet que la politique pénale soit la plus adaptée possible au territoire.

J'entends l'encombrement des tribunaux surchargés et des prisons pleines, je pense aussi qu'il existe d'autres solutions. Je ne m'en contente pas.

J'ai donc attiré l'attention du Parquet sur la nécessité de prendre des mesures alternatives à la prison qui soient toutefois marquées par la fermeté.

Je pense notamment aux travaux d'intérêt généraux et aux peines d'interdiction du territoire pouvant s'appliquer à des délinquants qui ne sont pas résidents et qui n'ont pas leur attache à Saint-Barthélemy.

J'ai bon espoir que ces options portent rapidement leurs fruits si elles sont entendues. Une reconduite à la frontière a d'ailleurs déjà été effectuée il y a quelques semaines.

Mais encore une fois, j'appelle à la responsabilité collective. La consommation de stupéfiants est importante et personne ne doit cautionner cela.

La consommation est l'acte final mais en amont, il y a la lutte pour gagner le territoire, la multiplication des déviances, les interactions entre les trafiquants de Saint-Martin et leurs relais à Saint-Barthélemy.

Ceci n'est pas anodin. Nos jeunes générations sont confrontées à tout cela et il nous revient de les protéger car nous avons la chance d'être sur un petit territoire où l'alerte peut être donnée rapidement.

Nous poursuivrons nos efforts en ce sens avec l'appui des autorités de l'Etat. Je tiens d'ailleurs ici à féliciter la police territoriale et la gendarmerie pour leur travail et leur bonne coordination. C'est une des clés pour arriver à des résultats.

**Nous sommes également, mesdames et messieurs engagés dans une politique de régulation en matière de logement et de construction.**

Comme vous l'avez suivi, le conseil territorial a voté jeudi 13 juillet l'instauration d'un sursis à statuer qui permettra aux membres du conseil exécutif de suspendre certaines demandes de permis de construire pendant une durée d'un an.

Ce délai réglementaire doit ainsi permettre à la commission de l'urbanisme de finaliser la deuxième partie du code de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation.

Force est de constater que les demandes de permis sont trop nombreuses et que l'augmentation constante du foncier et du coût de la construction posent un problème pour la population de Saint-Barthélemy.

Nous ne pouvons cautionner qu'un résident de l'île ne puisse plus se loger chez lui en raison des prix excessifs générés par des investissements étrangers destinés exclusivement à la location saisonnière.

Le travail de la commission servira à cela aussi. Comme d'autres territoires l'ont fait, nous allons prendre des mesures incitatives pour rétablir un équilibre indispensable entre la location à l'année et la location touristique.

-----

### **Venons-en maintenant au volet tourisme de notre économie.**

L'an dernier j'avais évoqué durant cette cérémonie les efforts que chacun d'entre nous doit produire pour que la saison touristique se déroule dans des conditions optimales.

Cela concerne en premier lieu les professionnels du tourisme mais pas uniquement car tous les secteurs d'activité sont fortement interdépendants.

Les professionnels du tourisme le savent, la saison dernière a suscité beaucoup de commentaires, de critiques et de réactions au sein de notre communauté.

Le Comité territorial du tourisme s'est efforcé d'analyser les commentaires de la clientèle en général et d'adresser des recommandations afin de mettre en garde contre les pratiques anti-commerciales.

L'ADN de Saint-Barthélemy, ce n'est pas la recherche permanente de la rentabilité, au mépris de la déontologie et du savoir vivre.

Heureusement, nombre de professionnels le savent et ils ont contribué à faire de Saint-Barthélemy ce qu'elle est aujourd'hui.

Notre île accueille un tourisme haut de gamme depuis plusieurs générations sans jamais avoir donné l'impression d'être dans la quête permanente du profit.

Je ne peux plus me satisfaire des commentaires de certains touristes qui s'estiment victimes de pratiques abusives, majoritairement dans des établissements ayant récemment changé de propriétaires. Il faut arrêter cela et revenir à des modalités d'accueil simples, conformes à l'esprit de notre île.

Pour la prochaine saison, je peux vous affirmer que la collectivité mènera un combat permanent pour maintenir notre modèle touristique.

Les associations représentatives seront en première ligne pour relayer les messages et faire en sorte que personne ne franchisse les limites déontologiques.

Je le dis ici sans ambiguïté : ceux qui investissent sur notre île sans aucune autre considération que le profit, sans aucun respect pour ce qui est Saint-Barthélemy, son histoire et les efforts qui ont été déployés pour en faire le joyau de la Caraïbes, ceux qui ont une vision à court terme et individualiste ne sont pas les bienvenus ici.

Les comportements indécents que j'ai constatés cette année nuisent à l'image de notre île et me confortent dans l'idée qu'il faut agir dans l'urgence et avec la plus grande fermeté.

Des contrôles seront ainsi opérés pour s'assurer que les établissements de l'île respectent la clientèle, quelle que soit sa provenance et qu'ils restent des lieux de convivialité et de partage.

**Avant de conclure pour laisser la parole à mes invités, j'aimerais revenir sur la question de la gestion des déchets.**

J'ai entendu beaucoup de commentaires, d'idées reçues et de désinformation.

Si Saint-Barthélemy est une collectivité exemplaire qui valorise ses déchets depuis plus de 20 ans, en quasi-autonomie, il est aussi normal que chacun contribue à hauteur de son impact.

Les tarifs ont donc été revus en début d'année mais, faute de données chiffrées, les évaluations de volumes n'étaient pas suffisamment précises.

L'instauration de la nouvelle tarification a suscité à raison beaucoup d'incompréhension de la part des professionnels et des collecteurs de déchets. C'est pourquoi depuis plusieurs mois, j'ai demandé une analyse fine de la situation aux services techniques et à notre délégué.

Sachez que comme convenu, une réunion est prévue la semaine prochaine pour faire un point d'étape et nous pourrons revoir les prix actés en début d'année pour être plus justes par rapport aux éléments désormais en notre possession.

La collectivité ne peut toutefois tout supporter en termes de gestion des déchets et là encore, l'intérêt collectif et le civisme sont essentiels.

-----

Chers amis, je ne peux aborder tous les sujets car je ne veux pas être plus long que je ne l'ai déjà été. Il y aurait pourtant encore beaucoup à dire.

En matière de santé, la collectivité déploie toute son énergie pour améliorer l'offre de soins à Saint-Barthélemy.

La maison de la santé va prochainement ouvrir ses portes avec l'objectif de répondre aux nombreuses sollicitations des professionnels de santé en vue de satisfaire les besoins sanitaires de l'île.

En matière d'éducation, l'organisation de la rentrée est une priorité. Des solutions de logements ont été proposées aux professeurs. L'accueil des élèves dans nos établissements scolaires va faire l'objet d'une grande attention. Toutes les conditions sont réunies pour que cette rentrée se déroule pour le mieux et les lignes budgétaires nécessaires à l'amélioration des conditions d'accueil des élèves seront inscrites au budget de 2024 comme annoncé.

Vous l'aurez compris, les projets avancent.

Mesdames et messieurs, ne m'en veuillez pas si j'ai été un peu long mais c'était là l'occasion d'exposer devant vous ce qui fait la vie quotidienne de vos élus et de tous ceux qui sont au service de notre population.

L'occasion aussi de rappeler ce qui fait l'essence même de notre île et son histoire, comme vous pourrez bientôt le découvrir au musée du Brigantin. Aujourd'hui, célébrons ensemble, avec tous nos invités, cette fête patronale, avec le sens du partage et de la convivialité qui nous caractérisent

Je vous remercie toutes et tous de votre attention et souhaite à chacun une excellente fête de la Saint-Barthélemy